Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 35

Artikel: Nos impitoyables

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» Les ouvriers sardes et italiens (la plupart maçons) paient 6 fr. par mois de pension. Pour ce prix ils ont de la soupe trois fois par jour et une portion de viande le dimanche; ils fournissent leur pain.

» Logement, de 15 à 30 bz. par individu et par mois, suivant la chambre et l'arrangement à deux ou seul dans la même chambre.

Morges.

» Pension, 45 à 49 bz. par semaine, quatre repas. Matin, café au lait et pain; à midi, soupe, viande fraîche ou salée, légume et ¼ de pot de vin, et pain; goûter, café et pain; le soir, soupe, légume et pain.

» Dans une pension formée par une association d'ouvriers, le prix est de 38 bz. par semaine pour trois repas. Matin, café et pain; à midi, soupe, viande, légume, pain, mais pas de vin;

le soir, soupe, légume et pain.

» Logement, 15 à 20 bz. par mois. Les ouvriers couchent ordinairement dans des chambres à deux lits.

MOUDON.

» Pension et logement, 42 bz. par semaine, quatre en été, trois en hiver. Matin, café au lait, pain et pommes de terre; à midi, soupe, bonne viande, légume et pain; goûter d'été, café, pain et beurre; en hiver on ajoute à ce repas du fromage. (Vin à part payé par l'ouvrier, ordinairement ¼ de pot à midi.)

» Les ouvriers sardes (presque tous maçons) ont un régime beaucoup moins large.

NYON.

» Pension, 49 bz., trois repas. Matin, soupe ou café au lait et pain; à midi, soupe, viande, légume et pain; le soir, soupe, pain et fromage. (Le vin est payé à part par l'ouvrier, parce que quelques uns en reçoivent une bouteille chaque jour avec le prix de leur journée, d'autres s'en font servir à volonté.)

» Logement, 20 bz. par mois.

PAYERNE.

» Peu d'ouvriers sont payés totalement en argent, parce que presque tout le monde (agriculteur et artisan) possède du terrain et des provisions dont on trouve ainsi un débit plus avantageux.

» La nourriture est très substantielle; l'ouvrier mange de la viande tous les jours (porc, bœuf, mouton, etc.), mais les pommes de terre sont la base de tous les repas, au déjeuner comme au souper, qui se composent l'un et l'autre de café au lait, pain, pommes de terre, fromage, etc.

» Le vin n'est fourni que comme gratification aux ouvriers de métier. Les ouvriers de campagne en reçoivent au contraire à 10 heures et en

été à 4 heures.

VEVEY.

» Pension et logement, 42 bz. par semaine, trois repas. Déjeuner, deux tasses de café au lait, pain à discrétion; dîner, potage gras, viande, légume, pain; le tout à discrétion. Souper, un potage épais soit au riz, soit aux pommes de terre; si on ajoute le soir du pain et du fromage, le prix est augmenté de 2 à 4 bz., soit 44 bz. dans certaines pensions, 46 bz. dans d'autres. (Le vin non compris.)

» Autre pension à 49 bz. par semaine. Déjeuner, café, pain et fromage; dîner, soupe, deux viandes, légume, pain; le soir, soupe, pain et fromage; le tout à discrétion. (Le vin à part.)

» Logement, 20 batz par mois.

YVERDON.

» Pension, 42 bz. par semaine, trois repas. Déjeuner, café au lait, pain, beurre ou fromage, ou quelquefois pommes de terre frites; dîner, soupe, pain, viande, souvent de deux espèces, légume et 1 ½ à 2 verres de vin; souper comme le déjeuner.

» Logement, 20 bz. par mois.

» Quelques ouvriers achètent eux-mêmes leurs vivres; ils se font faire et servir la soupe dans leur logement à raison de 15 à 20 rappes pour trois soupes par jour; plus 5 rappes pour le coucher. Ils dépensent de 3 à 4 bz. par jour pour achat de vivres.

» Les ouvriers tailleurs et cordonniers sont généralement logés chez les maîtres, qui paient

à tant la pièce outre la pension.

» Dans quelques ateliers, les ouvriers cordonniers reçoivent deux fois par jour du café. A midi on leur sert la soupe et du légume, et ils achètent le pain et la viande; on leur cuit la viande.

» Viennent enfin pour les ouvriers, nourris ou non, les frais de vêtements. La plupart des objets manufacturés ayant, nous venons de le voir, considérablement baissé de prix, les ouvriers des deux sexes s'habillent mieux et à bien meilleur marché qu'autrefois. »

(A suivre.)

Diagnostic

M. de Coulanges adressa un jour ces vers à l'un de ses amis, qui, affligé d'une fluxion, avait la bouche toute tordue.

Sur votre bouche de travers
Tout le monde raisonne;
Tous les sentiments sont divers,
Cette aventure étonne.
Pour moi, je ne m'étonne pas
D'aventure pareille:
Votre bouche a voulu, tout bas,
Vous parler à l'oreille.

Effet de vide. — Un peintre avait à représenter, dans l'un de ses tableaux, une jolie quêteuse, un tronc à la main.

Voulant faire entendre que ce tronc était vide, l'artiste imagina de peindre sur l'ouverture une toile d'araignée.

BONTÉ MODERN STYLE

L'est encore, paraîtil, des gens qui croient à la bonté et des parents qui estiment devoir l'enseigner à leurs enfants. C'est fort heureux.

Car il en est aussi, et de très nombreux, qui pensent que la bonté n'est plus de saison et que vouloir être bon, c'est implicitement renoncer à tout espoir de réussite en ce monde, dans quelque domaine que ce soit.

La chance, le succès, ne sourient qu'aux méchants, qu'à ceux qui ne se font pas faute de marcher sur les pieds des autres pour atteindre leur but. Les scrupules, le respect du droit d'autrui, vieilles rengaines, tout au plus bonnes encore pour les âmes simples, d'avance condamnées à la déveine perpétuelle.

Et l'on entend communément des pères et des mères réprimer avec dédain, chez leurs enfants, les mouvements de bonté, de générosité, d'abnégation, bien naturels de la part de ces êtres encore ignorants des déceptions de la vie, des roueries des hommes.

«Si tu es trop bon, leur disent-ils, si tu n'es pas batailleur et prêt à tout propos à défendre de la langue et des ongles tes droits et tes intérêts, tu n'arriveras à rien, tu es un homme fichu!»

Tels sont les préceptes que l'on donne aujourd'hui, pour guides dans la vie, à ses enfants. Et l'on à la naïveté, si ce n'est l'outrecuidance, de s'étonner encore que les hommes soient mauvais.

Aussi, un collaborateur du *Journal des Débats* s'en est ému. Il engage les parents à développer chez leurs petites filles les qualités de la bonté.

Une bonne petite fille, écrit-il, est la joie et le sourire de la maison. Et il termine son plaidoyer par ces lignes : « Et enfin, on a tout intérêt à être bon. Racontez à vos petites filles, chère madame et amie, et vous la raconterez mieux que moi, la petite histoire suivante, qui n'a d'autre mérite que d'être vraie: elle est vraie...

» Une vieille demoiselle, un peu bancroche, et qu'on n'aimait pas beaucoup, parce qu'elle était revêche et sermonneuse, tombe un jour, à l'improviste, dans un jardin où des petites fille étaient en train de goûter. La bande effarou chée tourne le dos à la visiteuse, se sauve, se cache, la laisse en plan et quelques-unes même, les moqueuses, la tournent en dérision. Une seule petite fille, meilleure que les autres, se détache du groupe, s'approche de la vieille demoiselle, la fait asseoir, la débarrasse de sa canne, lui offre à goûter, va lui chercher un verre d'orangeade et une tranche de brioche, lui tient compagnie et conversation, en attendant les mamans, qui n'étaient pas là.

» Voici ce qui arriva, comme dans les contes de fées. La vieille demoiselle mourut deux ou trois ans après : elle laissa par testament une assez grosse partie de sa fortune, qui était ronde, à la bonne petite fille dont les attentions l'avaient

touchée...

» Un acte de bonté n'est jamais perdu. »

Charmante, la petite histoire, mais déplorable la conclusion.

Ah! non, la vraie bonté n'est point celle qu n'est inspirée que par l'appas d'une récompense autre que la satisfaction intime, résultant d'un bon mouvement ou de l'accomplissement d'une bonne action.

Mamans, gardez-vous bien de conter à vos petites filles l'histoire ci-dessus; ce serait les fourvoyer.

Tristes clients. — Un médecin qui demeure dans l'un des faubourgs d'une de nos grandes villes disait l'autre jour qu'il venait de soigner des malades qui habitaient aux antipodes les uns des autres, dans des quartiers suburbains.

— Mais, mon cher docteur, lui dit la personne à qui il s'adressait, vos malades sont donc tous à l'extrémité.

Signe des temps! — On lisait l'annonce que voici dans un de nos journaux :

« Une jeune personne d'agréable tournure, » ayant reçu une bonne éducation, sachant lire, » écrire, la géographie, l'histoire, la danse, les » premiers éléments des mathématiques, dési-» rerait entrer dans maison comme il faut pour » faire la cuisine. »

Nos impitoyables. — On sait que nos che confédérés de l'autre côté du pont de Gümine sont très fiers d'écorcher notre langue, et trè heureux aussi, parce que cela dispense de payed des traducteurs. Voici le bulletin qu'une maison zurichoise envoie à ses clients de la Suisse romande:

Représentatif et dépôt pour la Suisse : 0. et B., Zürich.

Les prix, s'entendant pris à magasin Zürich, son payable au Schweizerischer Bankverein, Zürich, ol contre le 45 du mois, suivant au fourniture, e comptant avec 1 ½ % d'escompte, ou d'aprés mois d'au jour de la facture contre ma traite à vunet.

On homo robusto. — Se n'îro pas on hom robusto, l'ai ia gran teim que savi moo, des Dzan-David de Vaulieni à s'n'ami Abram.

— Quemein cè?

— Le tenerro m'è tsezâ trei jadzos désus su adi iquie!

Sous les tuiles. — Un poète à qui un quidant reprochait sottement d'être logé au sixièmétage, répliqua:

« C'est par égard pour les muses, avec qui j' souvent affaire; je leur épargne la moitié d chemin. »